



membre de



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme et au titre de l'article L 141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

Communiqué de Presse

Des chantiers de bitume mobile pour de nombreuses années sans ECCLA !

Il y a un an des habitants de Lézignan se mobilisaient contre une usine de bitume. Aujourd'hui, ce sont les habitants de Roquefort/ La Palme.

Signalons d'emblée une différence entre Lézignan et Roquefort.

A Lézignan, il s'agissait d'implanter une usine définitive, en remplacement de deux usines existantes à Narbonne et Carcassonne. Le porteur de projet a renoncé à la version d'implantation définitive devant la mobilisation.

A Roquefort, il s'agit d'un chantier provisoire d'une durée de 6 mois, renouvelable une fois ; ce qui explique l'absence d'enquête publique, remplacée par une simple consultation sur internet (projet soumis à enregistrement et non à autorisation)

Ces chantiers provisoires mobiles vont se renouveler durant plusieurs années. Mais, pourquoi tant de bitume ???.

En mai 2018 a eu lieu une grande Enquête Publique faite par ASF pour tripler l'autoroute sur plus de 100 km de Narbonne à Toulouse. La commission d'enquête a rendu son rapport et force est de constater que la plus grande majorité des contributions approuvait ce projet.

ECCLA a fait partie des rares avis défavorables (7,5%). Notons qu'il y avait aussi 12,5% d'avis réservés qui exprimaient des inquiétudes (surtout des riverains de l'autoroute). ECCLA a vraiment regretté que trop peu de personnes se soient manifestées contre ce projet de triplement des voies.

Le projet a donc été autorisé par les deux Préfets de l'Aude et de Haute Garonne et les travaux ont commencé. Et le revêtement de cet agrandissement de l'autoroute va consommer beaucoup, beaucoup de bitume...

Il y aura donc beaucoup de chantiers mobiles qui vont se déplacer plus ou moins à proximité de l'autoroute. Et probablement beaucoup de mobilisations locales...

ECCLA n'y participera pas, mais tient cependant à signaler que ces installations sont régies par un arrêté ministériel qui impose de nombreuses précautions car le bitume n'est pas un élément particulièrement sympathique (Arrêté paru au JO N° 86 du 11 avril 2019). ECCLA ne nie pas les nuisances du bitume mais il faut choisir : vouloir toujours plus de routes et ne pas assumer l'effet secondaire de ces travaux à savoir la nécessité de fabriquer du bitume pour recouvrir ces nouvelles voies.

Ces projets de nouvelles infrastructures routières issus du siècle passé vont à rebours des tendances actuelles, de la prise de conscience des multiples problèmes environnementaux et du réchauffement climatique et surtout de la mobilisation des jeunes et des grandes marches pour le climat et alors que deux millions de personnes signent une pétition pour demander au gouvernement d'agir. Les dernières statistiques montrent que la France a dépassé son budget annuel de Gaz à effet de serre (GES) et sa consommation d'énergie d'environ 4,5%, mais aussi que les ENergies Renouvelables (ENR) sont à la traîne atteignant péniblement 16,5% alors qu'elles doivent faire 23% en 2020.

Tous les compteurs sont au rouge jusqu'au Ministère de l'Environnement qui voit ses effectifs fondre comme neige au soleil (1759 postes en moins pour 2020).

Alors, oui, l'heure est à la mobilisation, mais pour le climat !

ECCLA appelle tous ses adhérents et sympathisants à participer samedi 28 septembre à la marche pour le climat à Narbonne à 15h place de l'hôtel de Ville, marche retardée d'une semaine pour cause d'évènement cévenol.

Contact : 06 78 79 39 70
Narbonne, le 20/09/19

Présidente : Maryse Arditi - Secrétaire : Christine Roques
170, av. de Bordeaux - 11100 Narbonne - Tél.: 04 68 41 75 78
Courriel : eccla@wanadoo.fr Site Internet : eccla-asso.fr